

REPUBLIQUE FRANCAISE	<b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
DEPARTEMENT	
CHARENTE	De la Commune de COMBIERS
	Séance du <b>07/03/2014</b>

<b>Date de la convocation</b> 28/02/2014	L'an 2014, le <b>7 Mars</b> à 14 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Raymond BORDERON, Maire
<b>Date d'affichage</b> 28/02/2014	

<b>Nombres de Conseillers</b>	<b>Présents :</b> M. BORDERON Raymond, Maire, Mme BERGER Yvette, Melle DOUGLAS Katherine, MM : ALLARY Francis, BOURREAU Bernard, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert
En exercice : <input type="text" value="10"/>	Absent(s) : Melle TRALBOUX Brigitte
Présents : <input type="text" value="8"/>	Excusé(s) ayant donné procuration : M. BONHOMME Rolland à M. ALLARY Francis
Votants : <input type="text" value="9"/>	M. FERRET Alain, a été élu(e) secrétaire
Absents : <input type="text"/>	
Exclus : <input type="text"/>	<b>OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2013</b>

<b>N°: 04 07032014</b>	Le Conseil Municipal après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013, le 07/03/2014, ce jour statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013. Constatant que le compte administratif présente :																																			
	X(1) un excédent de fonctionnement de vingt quatre mille trois cent soixante treize euros et un centimes.																																			
	Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :																																			
<b>Vote A l'unanimité</b>	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td><b>POUR MEMOIRE</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Résultat de fonctionnement N-1.....</td> <td style="text-align: right;">34 335.36</td> </tr> <tr> <td><b>A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>+ (excédent) ou - (déficit).....</td> <td style="text-align: right;">+ 20 569.57</td> </tr> <tr> <td><b>B) RESULTAT ANTERIEURS REPORTEES</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Ligne 002 du compte administratif N-1, précédé du signe</td> <td></td> </tr> <tr> <td>+ (excédent) .....</td> <td style="text-align: right;">+ 3 803.44</td> </tr> <tr> <td>Ou - (déficit).....</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>C) RESULTAT A AFFECTER =A + B</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>(hors restes à réaliser).....</td> <td style="text-align: right;">+ 24 373.01</td> </tr> <tr> <td><b>D) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N-1 (précédé de + ou -)</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>D001 (besoin de financement).....</td> <td></td> </tr> <tr> <td>R001 (excédent de financement).....</td> <td style="text-align: right;">22 812.87</td> </tr> <tr> <td><b>E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N-1 (2)</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Besoin de financement.....</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Excédent de financement (3).....</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>F) BESOIN DE FINANCEMENT = D+ E.....</b></td> <td></td> </tr> </table>		<b>POUR MEMOIRE</b>		Résultat de fonctionnement N-1.....	34 335.36	<b>A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe</b>		+ (excédent) ou - (déficit).....	+ 20 569.57	<b>B) RESULTAT ANTERIEURS REPORTEES</b>		Ligne 002 du compte administratif N-1, précédé du signe		+ (excédent) .....	+ 3 803.44	Ou - (déficit).....		<b>C) RESULTAT A AFFECTER =A + B</b>		(hors restes à réaliser).....	+ 24 373.01	<b>D) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N-1 (précédé de + ou -)</b>		D001 (besoin de financement).....		R001 (excédent de financement).....	22 812.87	<b>E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N-1 (2)</b>		Besoin de financement.....		Excédent de financement (3).....		<b>F) BESOIN DE FINANCEMENT = D+ E.....</b>	
<b>POUR MEMOIRE</b>																																				
Résultat de fonctionnement N-1.....	34 335.36																																			
<b>A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe</b>																																				
+ (excédent) ou - (déficit).....	+ 20 569.57																																			
<b>B) RESULTAT ANTERIEURS REPORTEES</b>																																				
Ligne 002 du compte administratif N-1, précédé du signe																																				
+ (excédent) .....	+ 3 803.44																																			
Ou - (déficit).....																																				
<b>C) RESULTAT A AFFECTER =A + B</b>																																				
(hors restes à réaliser).....	+ 24 373.01																																			
<b>D) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N-1 (précédé de + ou -)</b>																																				
D001 (besoin de financement).....																																				
R001 (excédent de financement).....	22 812.87																																			
<b>E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N-1 (2)</b>																																				
Besoin de financement.....																																				
Excédent de financement (3).....																																				
<b>F) BESOIN DE FINANCEMENT = D+ E.....</b>																																				
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td><b>DECISION D'AFFECTATION</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>(pour le montant du résultat à affecter en c) (ci-dessus) :</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>1- AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement.....</b></td> <td style="text-align: right;">18 850.32</td> </tr> <tr> <td>G) = au minimum, couverture du besoin de financement F</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>2 - H) REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002 (4).....</b></td> <td style="text-align: right;">5 522..69</td> </tr> </table>		<b>DECISION D'AFFECTATION</b>		(pour le montant du résultat à affecter en c) (ci-dessus) :		<b>1- AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement.....</b>	18 850.32	G) = au minimum, couverture du besoin de financement F		<b>2 - H) REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002 (4).....</b>	5 522..69																								
<b>DECISION D'AFFECTATION</b>																																				
(pour le montant du résultat à affecter en c) (ci-dessus) :																																				
<b>1- AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement.....</b>	18 850.32																																			
G) = au minimum, couverture du besoin de financement F																																				
<b>2 - H) REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002 (4).....</b>	5 522..69																																			
	<input type="checkbox"/> (1) un déficit de fonctionnement de ..... Reporte le déficit sur la ligne 002 en dépenses de fonctionnement.																																			
Acte rendu exécutoire après dépôt en	Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.																																			

Préfecture  
le :  
  
et publication ou  
notification du :

Pour copie conforme :  
En mairie, le 19/03/2014

Le Maire,  
BORDERON Raymond

CHARENTE

De la Commune de COMBIERS

Séance du 07/03/2014

Date de la convocation  
28/02/2014

Date d'affichage  
28/02/2014

L'an 2014, le 7 Mars à 14 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Raymond BORDERON, Maire

**Nombres de Conseillers**

En exercice :

Présents :

Votants :

Absents :

Exclus :

**Présents** : M. BORDERON Raymond, Maire, Mme BERGER Yvette, Melle DOUGLAS Katherine, MM : ALLARY Francis, BOURREAU Bernard, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert

**Absent(s)** : Melle TRALBOUX Brigitte

**Excusé(s) ayant donné procuration** : M. BONHOMME Rolland à M. ALLARY Francis

M. FERRET Alain, a été élu(e) secrétaire

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR M. VIAUX Jean-François, RECEVEUR**

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

**N°: 03 07032014**

**Vote A l'unanimité**

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Conseil Municipal statue

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes
- sur la comptabilité des valeurs inactives et déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le :

et publication ou notification  
du :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le

Le Maire,  
BORDERON Raymond

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL****Date de la convocation**  
28/02/2014L'an 2014, le **7 Mars** à 14 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Raymond BORDERON, Maire**Date d'affichage**  
28/02/2014**Nombres de Conseillers**En exercice : Présents : Votants : Absents : Exclus : **Présents** : M. BORDERON Raymond, Maire, Mme BERGER Yvette, Melle DOUGLAS Katherine, MM : ALLARY Francis, BOURREAU Bernard, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert**Absent(s)** : Melle TRALBOUX Brigitte**Excusé(s) ayant donné procuration** : M. BONHOMME Rolland à M. ALLARY Francis

M. FERRET Alain, a été élu(e) secrétaire

**OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des demandes de subventions ont été demandées pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil décident à l'unanimité d'attribuer une subvention aux organismes suivants :

**N°: 06\_07032014****Vote A l'unanimité**Pour : 9  
Contre : 0  
Abstentions : 0

- ADAPEI Angoulême	20.00 €
- A.D.M.R.	50.00 €
- Association ASEG de Rauzet	100.00 €
- CIDIL Villebois	30.00 €
- Club de l'Amitié Combiers	100.00 €
- Ass.Educative 2 CGR	100.00 €
- Donneurs de sang	50.00 €
- Croix Rouge	30.00 €
- Fondation du Patrimoine	50.00 €
- C.R.P.F.	50.00 €
- Pacte d'amitié Eguisheim	50.00 €
- Office du Tourisme du Pays d'Horte et Lavalette	30.00 €
- Sabots de la Nizonne et la Boixe	100.00 €

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le :Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.et publication ou notification  
du :Pour copie conforme :  
En mairie, leLe Maire,  
BORDERON Raymond

REPUBLIQUE FRANCAISE	<b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
DEPARTEMENT	
CHARENTE	De la Commune de COMBIERS
	Séance du <b>07/03/2014</b>

<b>Date de la convocation</b> 28/02/2014  <b>Date d'affichage</b> 28/02/2014	L'an 2014, le <b>7 Mars</b> à 14 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Raymond BORDERON, Maire
--	---

<b>Nombres de Conseillers</b>  En exercice : <input type="text" value="10"/>  Présents : <input type="text" value="8"/>  Votants : <input type="text" value="9"/>  Absents : <input type="text"/>  Exclus : <input type="text"/>	<b>Présents</b> : M. BORDERON Raymond, Maire, Mme BERGER Yvette, Melle DOUGLAS Katherine, MM : ALLARY Francis, BOURREAU Bernard, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert  <b>Absent(s)</b> : Melle TRALBOUX Brigitte  <b>Excusé(s) ayant donné procuration</b> : M. BONHOMME Rolland à M. ALLARY Francis  M. FERRET Alain, a été élu(e) secrétaire  <b>OBJET : VALIDATION AVENANT N°2 - TRANSPORT</b>
--	--

<b>N°: 02 07032014</b>  <b>Vote A l'unanimité</b>  Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0	<p style="text-align: center;">Monsieur le Maire rappelle le marché du pré ramassage scolaire conclu le 19 octobre 2012 avec la société Vriet Autocars.</p> <p style="text-align: center;">L'article 68 de la loi des finances</p> <p>rectificative n°2012-1510 du 29 décembre 2012 instaure un nouveaux taux de TVA à 10 % à compter du 1er janvier 2014, ce qui implique un coût marginal de 0.51 € TTC au lieu de 0.50 € TTC.</p> <p style="text-align: center;">Monsieur le Maire indique qu'il convient de valider l'avenant N°2 portant modification du coût marginal.</p> <p style="text-align: center;">Où son exposé, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider l'avenant n°2 et autorise Monsieur le Maire a signé celui-ci.</p>
--	---

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :  et publication ou notification du :	Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.  Pour copie conforme : En mairie, le 19/03/2014  <div style="text-align: right;">Le Maire, BORDERON Raymond</div>
---	--

REPUBLIQUE FRANCAISE	<b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
DEPARTEMENT	
CHARENTE	De la Commune de COMBIERS
	Séance du <b>07/03/2014</b>

<b>Date de la convocation</b> 28/02/2014  <b>Date d'affichage</b> 28/02/2014	L'an 2014, le <b>7 Mars</b> à 14 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Raymond BORDERON, Maire
--	---

<b>Nombres de Conseillers</b>  En exercice : <input type="text" value="10"/>  Présents : <input type="text" value="8"/>  Votants : <input type="text" value="10"/>  Absents : <input type="text"/>  Exclus : <input type="text"/>	<b>Présents</b> : M. BORDERON Raymond, Maire, Mme BERGER Yvette, Melle DOUGLAS Katherine, MM : ALLARY Francis, BOURREAU Bernard, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert  <b>Absent(s)</b> : Melle TRALBOUX Brigitte  <b>Excusé(s) ayant donné procuration</b> : M. BONHOMME Rolland à M. ALLARY Francis  M. FERRET Alain, a été élu(e) secrétaire  <b>OBJET : PARTICIPATION FONCTIONNEMENT ECOLE DE MAREUIL SUR BELLE 2013 - 2014</b>
---	---

<b>N°: 01_07032014</b>  <b>Vote A l'unanimité</b>  Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0	Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de la commune de Mareuil pour la participation de la commune de Combiers aux écoles, cette participation serait de 503.00 € par enfants pour l'année scolaire 2013 -2014.  Trois enfants de la commune sont scolarisés à Mareuil.  Où son exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une participation de 503.00 € par enfant scolarisé à l'école de Mareuil pour l'année scolaire 2013 - 2014.
---	--

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :  et publication ou notification du :	Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.  Pour copie conforme : En mairie, le 19/03/2014  <div style="text-align: right;"> Le Maire,  BORDERON Raymond </div>
---	---

REPUBLICQUE FRANCAISE DEPARTEMENT	<b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
CHARENTE	De la Commune de COMBIERS  Séance du <b>07/03/2014</b>

<b>Date de la convocation</b> 28/02/2014  <b>Date d'affichage</b> 28/02/2014	L'an 2014, le <b>7 Mars</b> à 14 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Raymond BORDERON, Maire
--	---

<b>Nombres de Conseillers</b>  En exercice : <input type="text" value="10"/>  Présents : <input type="text" value="8"/>  Votants : <input type="text" value="9"/>  Absents : <input type="text"/>  Exclus : <input type="text"/>	<b>Présents</b> : M. BORDERON Raymond, Maire, Mme BERGER Yvette, Melle DOUGLAS Katherine, MM : ALLARY Francis, BOURREAU Bernard, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert  <b>Absent(s)</b> : Melle TRALBOUX Brigitte  <b>Excusé(s) ayant donné procuration</b> : M. BONHOMME Rolland à M. ALLARY Francis  M. FERRET Alain, a été élu(e) secrétaire  <b>OBJET : VOTE DES 3 TAXES</b>
--	--

<b>N°: 05_07032014</b>  <b>Vote A l'unanimité</b>  Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0	Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2014, décide de voter les 3 taxes suivantes:  <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"><u>LIBELLE</u></th> <th style="text-align: left;"><u>BASES NOTOFIEES</u></th> <th style="text-align: left;"><u>TAUX VOTES</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taxe Habitation</td> <td>138 300</td> <td>7.40%</td> </tr> <tr> <td>Taxe Foncière bâtie</td> <td>106 900</td> <td>17.58%</td> </tr> <tr> <td>Taxe Foncière/non bâtie</td> <td>18 800</td> <td>37.12%</td> </tr> </tbody> </table> La part à reverser à la Communauté de Communes s'élève à la somme de 10 919.64 €  Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte : <ul style="list-style-type: none"> <li>– les taux énoncés ci-dessus,</li> <li>– De reverser la somme de 10 919.64 € à la Communauté de Communes d'Horte et Lavalette,</li> </ul>	<u>LIBELLE</u>	<u>BASES NOTOFIEES</u>	<u>TAUX VOTES</u>	Taxe Habitation	138 300	7.40%	Taxe Foncière bâtie	106 900	17.58%	Taxe Foncière/non bâtie	18 800	37.12%
<u>LIBELLE</u>	<u>BASES NOTOFIEES</u>	<u>TAUX VOTES</u>											
Taxe Habitation	138 300	7.40%											
Taxe Foncière bâtie	106 900	17.58%											
Taxe Foncière/non bâtie	18 800	37.12%											

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :  et publication ou notification du :	Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.  Pour copie conforme : En mairie, le 19/03/2014  <div style="text-align: right;"> Le Maire,  BORDERON Raymond </div>
---	---